

## DÉLIBÉRATION N°DL20260115 DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU MARDI 23 JUIN 2026

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 12/06/2026 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 32 présents, 7 absents représentés à savoir :

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Benoit FABRE ; M. Bruno CHANGEAT (jusqu'à 22h30) ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Jerome JULVE ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Victor PEREIRA ; Mme Florence BERSOT-DERMETROSSIAN ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Philippe QUOY (à partir de 20h) ; Mme Catherine MOIROUD (à partir de 19h30) ; M. Erick SCHAEFFER ; M. Luc CHEVALLIER ; Mme Florence VANELLE ; Mme Patricia VIALON ; M. Mathieu VIALLATTE ; Mme Ayse CALYAKA ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Djamila SAIDANI ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Gaëlle DESORME ; Mme Daryne BELKORCHIA ; M. Jean-Marc LAVAL ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Marlène MAURY ; M. Stéphane PARRIN ; Mme Isabelle SURPLY ; Mme Estelle LARCA ; M. Samuel BOUGHZALA ; M. Jean MINNAERT ; Mme Nathalie CHAMPALLE

#### ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Andonella FLECHET a donné procuration à M. Régis CADEGROS

Mme Catherine CHAPARD a donné procuration à M. Gilles GRECO

M. Bruno CHANGEAT a donné procuration à Mme Sandrine FRANÇON (à partir de 22h30)

M. Philippe QUOY a donné procuration à M. Yves ALAMERCERY (jusqu'à 20h)

Mme Catherine MOIROUD a donné procuration à Mme Michèle FREDIERE (jusqu'à 19h30)

Mme Sylvie REBAUD a donné procuration à Mme Patricia VIALON

M. Julien GIRAUDO a donné procuration à M. Jean MINNAERT

#### SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Abila CIPRIANI.

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION "JEUNES SPORTIVES DE SAINT CHAMOND"**

**M. Bruno CHANGEAT** expose ce qui suit :

L'association «Jeunes Sportives de Saint-Chamond» sollicite une subvention exceptionnelle suite à l'organisation de la compétition nationale individuelle de gymnastique mixte placée sous l'égide de la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) qui s'est tenue les 15 et 16 mai 2026 au complexe sportif André Bouloche et Pierre de Coubertin. Cet événement d'envergure nationale a réuni 645 gymnastes représentant 98 associations venues de l'ensemble du territoire français, faisant de Saint-Chamond le centre de la compétition nationale pour ces deux journées.

Au-delà de la performance sportive, l'association a souhaité promouvoir les valeurs fondamentales que sont le sport, le dépassement de soi, la solidarité et l'engagement bénévole. L'organisation d'une telle manifestation a constitué également un vecteur de rayonnement pour la commune, en accueillant plusieurs centaines de participants, accompagnateurs et spectateurs en provenance de toute la France.

Compte tenu de l'ampleur de cet événement, de son impact sur le territoire communal et de l'intérêt sportif et associatif qu'il a représenté, la commune souhaite témoigner de son soutien à l'association en lui accordant une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 euros.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 39 voix pour,

**DÉCIDE :**

- **d'approuver** l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1000 €, au profit de l'association «Jeunes Sportives de Saint-Chamond»,
- **d'autoriser** le versement de cette somme à l'attributaire,
- **d'imputer** la dépense correspondante au budget principal de la commune.

-----oooOooo-----

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.**

Certifié,

Saint-Chamond, le 24/06/2026



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Abla CIPRIANI

*Date de mise en ligne*

Envoyé en préfecture le 30/06/2026  
Reçu en préfecture le 30/06/2026  
Publié le 30/06/2026  
ID : 042-214202079-20260623-DL20260115-DE

